

La création des places publiques urbaines féministes
Les cas de Montréal et de Montevideo
The creation of feminist urban public squares
The cases of Montreal and Montevideo

Charmain Levy  et Sylvie Paré

Volume 2025, numéro 1, 2025

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1116357ar>
DOI : <https://doi.org/10.24908/cpp-apc.v2025i1.17555>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association of Canadian University Planning Programs
Canadian Institute of Planners

ISSN

2816-6256 (imprimé)
2562-122X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Levy, C. & Paré, S. (2025). La création des places publiques urbaines féministes : les cas de Montréal et de Montevideo. *Canadian Planning and Policy / Aménagement et politique au Canada*, 2025(1), 1–21.
<https://doi.org/10.24908/cpp-apc.v2025i1.17555>

Résumé de l'article

Récemment, certaines villes ont créé des places publiques qui reconnaissent la contribution des femmes à la société moderne et dans certains cas, l'urbanisme féministe est devenu un champ d'action. Cet article analyse deux cas de places publiques dédiées aux féministes : la Place des Montréalaises à Montréal et la Place des Pionnières à Montevideo. La première est un grand projet en cours de développement. Sa construction est prévue sur un viaduc d'autoroute situé entre le Vieux-Montréal et le centre-ville. À Montevideo, l'administration progressiste a décidé en 2017 de créer une place publique dédiée aux féministes. Nous examinons les négociations derrière ces projets urbains, la dynamique entre les parties prenantes et ce que cet espace public signifie pour elles. Ancrées dans une approche féministe et intersectionnelle, nous montrons comment la mobilisation et la coordination des femmes de la société civile avec les fémocrates municipaux et les professionnels jouent un rôle important dans les dynamiques de pouvoir.

© Charmain Levy et Sylvie Paré, 2025



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



**Canadian Planning
and Policy Journal**
**Revue aménagement
et politique au Canada**

Volume 2025



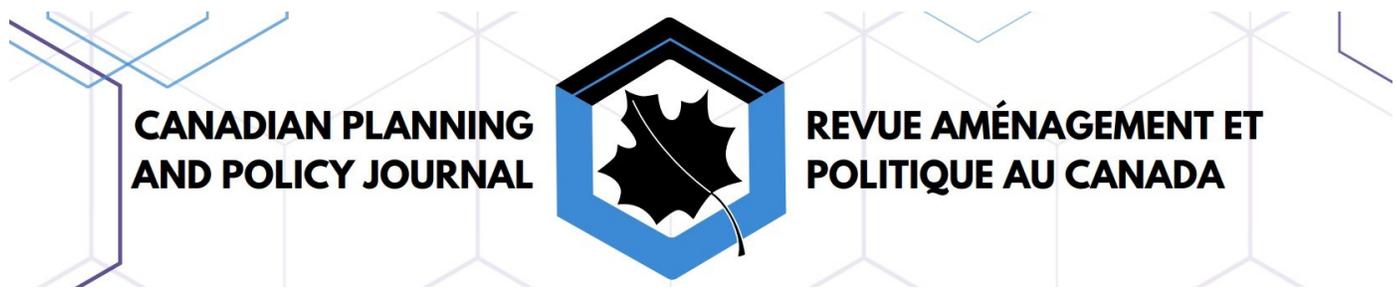
CIP-ICU
Canadian Institute of Planners
Institut canadien des urbanistes



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada



Canadian Planning and Policy is a scholarly publication project undertaken by the [Association of Canadian University Planning Programs](#) and the [Canadian Institute of Planners](#). *Canadian Planning and Policy* publishes manuscripts reflecting the scope and diversity of planning theory and practice in Canada. This publication has a goal to provide a forum for detailed peer-reviewed research on planning in Canada that invites reflection by practitioners, academics, and students. This publication is an open-access, digital, bilingual, peer-reviewed journal with a double-blind review process run by an editorial team of distinguished scholars.

Editorial Team / Équipe de rédaction

Dr. David Gordon, FCIP RPP AICP *Queen's University, Principal Editor*
 Dr. Thomas Gunton, MCIP RPP *Simon Fraser University, Associate Editor*
 Dr. Raktim Mitra, *Toronto Metropolitan University, Book Review Editor*
 Dr. Pam Shaw, FCIP RPP *Vancouver Island University, Associate Editor*
 Dr. Richard Shearmur, MCIP OUQ *McGill University, Associate Editor*

Editorial Board / Comité de rédaction

Dr. Sandeep Agrawal, MCIP RPP AICP, Director, Urban and Regional Planning Programs, Department of Earth and Atmospheric Sciences, *University of Alberta*
 Dr. Janice Barry, RPP MCIP, School of Planning, *University of Waterloo*
 Dr. Wayne Caldwell, RPP FCIP, School of Environmental Design and Rural Development, *University of Guelph*
 Dr. Heather Campbell, MRTPI, Director, School of Community & Regional Planning, *University of British Columbia*
 Dr. Patricia Collins, School of Urban and Regional Planning, Department of Geography and Planning, *Queen's University*
 Dr. Ehab Diab, Department of Geography and Planning, *University of Saskatchewan*
 Dr. Jean Dubé, Directeur, L'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, *Université Laval*
 Dr. Raphaël Fischler, FICU, OUQ, Doyen, Faculté de l'aménagement, *Université de Montréal*
 Dr. Ahsan Habib, Director, School of Planning, *Dalhousie University*
 Dr. Paul Hess, Director, Programs in Planning, Dept of Geography and Planning, *University of Toronto*
 Dr. Mitchell Kosny, MCIP RPP School of Urban and Regional Planning, *Toronto Metropolitan University*
 Dr. Ann McAfee, FCIP, *City Choices Consulting*
 Dr. Richard Milgrom MCIP, RPP Head, Department of City Planning, *University of Manitoba*
 Dr. Sylvie Paré, OUQ, Département d'études urbaines et touristiques, *Université du Québec à Montréal*
 Dr. Christopher De Sousa, MCIP RPP, School of Urban and Regional Planning *Toronto Metropolitan University*
 Dr. Richard Shearmur, OUQ, Director, School of Urban Planning / École d'Urbanisme, *McGill University*
 Dr. Luisa Sotomayor, Planning Co-ordinator, Faculty of Environmental Studies, *York University*
 Dr. Ray Tomalty, RPP MCIP, *Smart Cities Research Services*
 Dr. Francisco Alaniz Uribe. RPP MCIP, UrbanLab Co-Director, *University of Calgary*
 Dr. Carolyn Whitzman, PIA, Professor, Department of Geography, Environment and Geomatics, *Ottawa*

Managing Editors / Coordonnatrices de la rédaction

Rachel Barber, Miranda Brintnell, Emily Middleton, *Queen's University*

La création des places publiques urbaines féministes : les cas de Montréal et de Montevideo

Charmain Levy ^a, Sylvie Paré ^b

^a Université de Québec en Outaouais, ^b Université de Québec à Montréal

Résumé

Récemment, certaines villes ont créé des places publiques qui reconnaissent la contribution des femmes à la société moderne et dans certains cas, l'urbanisme féministe est devenu un champ d'action. Cet article analyse deux cas de places publiques dédiées aux féministes : la Place des Montréalaises à Montréal et la Place des Pionnières à Montevideo. La première est un grand projet en cours de développement. Sa construction est prévue sur un viaduc d'autoroute situé entre le Vieux-Montréal et le centre-ville. À Montevideo, l'administration progressiste a décidé en 2017 de créer une place publique dédiée aux féministes. Nous examinons les négociations derrière ces projets urbains, la dynamique entre les parties prenantes et ce que cet espace public signifie pour elles. Ancrées dans une approche féministe et intersectionnelle, nous montrons comment la mobilisation et la coordination des femmes de la société civile avec les fémocrates municipaux et les professionnels jouent un rôle important dans les dynamiques de pouvoir.

Abstract

Recently, certain cities have created public spaces that recognise women's contribution to modern society, and in some cases, feminist urbanism has become a field of action. This article analyses two cases of public spaces dedicated to feminists: the Place des Montréalaises in Montreal and the Place des Pionnières in Montevideo. The first is a major urban project currently in progress to be built on a motorway viaduct between Old Montreal and the city centre. In Montevideo, the city's progressive administration decided in 2017 to create a public square dedicated to feminists. We analyse the negotiations behind these urban projects, the dynamics between the stakeholders and what this public space means for them. Rooted in a feminist and intersectional approach, we demonstrate how the mobilisation and coordination of women from civil society with municipal femocrats and professionals play an important role in power dynamics.

Mots-clés:

urbanisme
féministe, espace
public, inclusion,
citoyenneté

Keywords:

urban feminism,
public space,
inclusion,
citizenship

***Contact:** Charmain Levy, 283, boulevard Alexandre-Taché, C.P. 1250, succursale Hull, Gatineau, QC, Canada, J8X 3X7
Courriel: charmain.levy@uqo.ca

Sylvie Paré, 405, Rue Sainte-Catherine Est, Montréal, QC, Canada, H2L 2C4
Courriel: pare.sylvie@uqam.ca

Canadian Planning and Policy / Aménagement et politique au Canada, Volume 2025, pages 1-21.

This work is licensed under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

ISSN 2562-122X

DOI 10.24908/cpp-apc.v2025i1.17555

Introduction

Les espaces publics comprennent les aires urbaines qui sont ouvertes et accessibles à tous les membres de la société, en principe, mais pas nécessairement en pratique (Neal, 2010). La sphère publique comporte une dimension spatiale, c'est-à-dire que l'organisation de l'espace favorise la vie publique (ou au contraire l'entrave). L'espace public fait également référence aux espaces d'intérêt public (Bobbio, 2006), aux espaces constitués d'identités et d'actions collectives, aux espaces permettant la représentation de la société et l'expression collective (Dahl, 2000). L'espace public, en particulier, n'est pas seulement le produit d'interventions techniques réglementaires, mais aussi le résultat éventuel d'interactions sociales et politiques. En outre, les espaces publics ont de multiples usages : loisirs actifs et passifs, socialisation, engagement civique et commémoration (Louargant, 2019). Ils sont également des espaces esthétiques et symboliques très visibles qui contribuent à la personnalité d'une ville, qui témoignent des valeurs d'une ville et de ce qu'elle représente.

Dans les villes canadiennes, cela a été le cas tout récemment avec le retrait de statues et de noms de personnalités historiques considérées colonialistes et racistes. En outre, la création de nouveaux espaces publics est l'occasion pour les élus, les aménagistes et les urbanistes d'appliquer des objectifs et des valeurs associés à la diversité, à la durabilité et à l'inclusion (Sandström et al, 2024; Geropanta, & Elia, 2022). D'ailleurs, ceci est aussi une occasion de souligner l'importance de la présence des femmes dans les villes et de dédier des espaces publics qui leur sont destinés. Ceci est particulièrement important dans le contexte historique de l'urbanisme masculin qui a traditionnellement ignoré les contributions des femmes et effacé leur présence dans la ville (Raibaud, 2015; Muxi Martinez, 2020). La présente étude de cas comparative de la Place des Pionnières à Montevideo et de la Place des Montréalaises à

Montréal aborde justement des questions de la féminisation et de l'inclusion des femmes dans la planification urbaine des espaces publics.

Comme souligné par Neal (2010), les espaces urbains sont en principe accessibles à tout le monde, neutres et polyvalents. Cependant, de nombreux groupes marginalisés sont exclus de ces espaces et remettent en question leur prétendue neutralité. On peut donc concevoir l'espace public comme un espace où se cristallisent des systèmes d'oppressions (Lévy & Lussault, 2013). Dans la même lignée, Delphy considère que l'espace public fonctionne comme un système de classement et de catégorisation qui engendre de l'altérisation (Delphy, 2008). Ces formes de différences sont considérées comme naturelles et contribuent à marginaliser les individus qui en font l'objet. D'un point de vue spatial, Hancock explique que ce processus conduit à l'affectation et à l'assignation de places à chacun, accompagnées de contraintes exercées sur la mobilité des individus, accompagnées de rappels à l'ordre formel ou informel, souvent violents et injurieux, tels que le racisme, le sexisme ou la violence hétéronormative (Hancock, 2014).

Divers travaux féministes en géographie et en urbanisme utilisent le concept de genre pour révéler la non-neutralité de l'espace public en accordant une importance particulière aux expériences urbaines typiquement féminines et typiquement masculines. Pour Coutras (1996) et Fainstein (2013), la ville peut être lue comme un espace construit par des rapports sociaux de sexe qui fluctuent en fonction des contextes culturels et sociaux. Dans la compréhension des espaces urbains, le genre évoque la construction sociale des rapports entre les sexes et de leurs rôles assignés selon un certain cadre spatio-temporel. Cardelli (2021) propose une lecture spatiale qui met en lumière des rapports sociaux de genre influençant les expériences urbaines des femmes et des hommes. Ceci montre la non-

neutralité des villes et illustre comment elles sont des lieux où se cristallisent des systèmes d'oppressions sexistes, caractérisés par des rapports de force entre hommes et femmes. Les normes sociales, les règles, les règlements et les principes qui organisent et structurent les sociétés urbaines sont inscrits dans des normes spécifiques pour les rôles masculins et féminins (Young, 2005).

L'exclusion des femmes et de groupes marginalisés de l'espace public a donné lieu à une spatialisation sexuée, instaurant une séparation entre le privé et le public. Ainsi, l'espace public est davantage associé au masculin, au neutre et à la norme, tandis que l'espace privé est lié au féminin, au différent et au marginal (Perales Blanco, 2014). Fenster souligne la mesure dans laquelle le droit à la ville, c'est-à-dire le droit d'utiliser et le droit de participer, est violé en raison de relations de pouvoir genrées. De plus, les violations du droit genré à la ville, qui recourent les questions ethniques et nationales, sont étroitement liées à la planification urbaine et à la gouvernance locale, notamment en abusant du droit de participer à la prise de décision et à l'action citoyenne (Fenster, 2005).

La ville est encore perçue, par les femmes et d'autres groupes marginalisés, comme un environnement hostile, et leurs expériences urbaines sont souvent marquées par des violences engendrant malaises et sentiments d'insécurité, engendrant ainsi une différenciation entre les expériences urbaines féminines et masculines (Kern, 2020). Delgado indique que cette différenciation est due à un imaginaire collectif selon lequel l'homme public est perçu comme l'homme politique, le citoyen alors qu'une femme publique est perçue comme accessible à tous (Delgado, 2007). Au sein de l'espace public, les femmes doivent constamment négocier leur légitimité, faire face à des interactions non désirées, des remarques, des injures, des intrusions, des agressions et autres actes qui

humilient, blessent et rappellent sans cesse les contours masculins des villes (Cardelli, 2021).

En outre, une perspective féministe et intersectionnelle de l'espace public converge vers une conclusion commune : en réalité, l'espace public est neutre et accessible seulement si l'on incarne l'individu type pour lequel le statut de citoyen a été conçu - et par conséquent, l'individu type pour lequel l'espace public a été créé -, à savoir, un homme, blanc, cisgenre, hétérosexuel et en bonne santé (Kern, 2020). L'espace public est construit pour et par eux (Raibeaud, 2015; Kern, 2020). De ce fait, de nombreux groupes marginalisés, tels que les femmes, se retrouvent ainsi exclus de la sphère publique.

Contexte des espaces urbains féministes

Alors que la réflexion sur la création d'une ville féministe se concentre sur le développement de l'infrastructure et des équipements nécessaires pour assurer la qualité de vie et le bien-être des femmes dans l'espace urbain (Contreras, 2017), il est déterminant de reconnaître l'importance des lieux capables de susciter des dynamiques sociales renforçant la cohésion entre les habitants. Cela inclut les sentiments de confiance, de sécurité, d'appartenance et de responsabilité, à l'instar des espaces urbains féministes (Spain, 2016). Ces espaces féministes donnent naissance à une contre-communauté d'émotions, de politiques et de relations, jouant un rôle essentiel dans la réflexion sur l'espace public du point de vue féministe (Spain, 2016). La création d'espaces urbains à destination des femmes peut avoir comme effet de légitimer la place de leurs corps dans tous les espaces (Louargant, 2015). Ces espaces contribuent aux objectifs féministes visant à établir l'égalité entre les sexes, à privilégier le point de vue féminin, à lutter contre les préjugés sexistes et à améliorer la liberté et le développement collectifs et individuels des femmes.

Qu'est-ce qu'un espace urbain féministe ? À partir d'exemples d'espaces urbains féministes en général (qui peuvent être ouverts ou fermés), nous pouvons déduire qu'il s'agit d'espaces qui adhèrent aux valeurs et aux objectifs féministes et les promeuvent, à savoir établir l'égalité entre les sexes, privilégier la perspective féminine, lutter contre les préjugés sexistes et améliorer la liberté collective et individuelle ainsi que le développement général des femmes. Cela peut signifier l'ouverture d'espaces pour l'expression de nouvelles subjectivités, de corps sexués qui contestent l'appropriation de l'espace public, l'expression d'autres manières de ressentir, de construire et de renforcer les liens humains collectifs (Levy & Celiberti, 2024). Cela implique également que l'espace urbain proposé réponde aux besoins quotidiens des citoyens, qu'il rende visible et reconnaisse que les femmes continuent d'être les principales responsables de l'entretien du foyer et de la famille.

Les espaces féministes ne doivent pas nécessairement être fonctionnels (comme les cliniques ou les refuges de victimes de violence domestique), mais doivent inclure des loisirs actifs et passifs nécessaires à la qualité de vie de toutes les citoyennes et tous les citoyens (Levy & Celiberti, 2024). Cela signifie également qu'il faut tenir compte non seulement des expériences des femmes blanches, mais aussi d'aspects reliés à l'ethnicité, l'âge, le niveau de revenu, les capacités physiques, entre autres, selon lesquels la définition de la féminité n'est ni uniforme ni homogène (Collectiu Punt 6, 2019). Ainsi, un espace féministe peut être appelé ainsi par ses créateurs, mais nous devons demeurer vigilants quant aux objectifs qui se traduisent par sa signification culturelle, l'investissement de valeurs féministes et sa conception physique.

L'objectif de cet article est d'analyser et de comparer la création et le développement de deux cas d'espaces publics « féministes » à Montréal et à

Montevideo. À partir de ces deux cas, nous soulignerons la signification et l'importance des espaces publics urbains pour les femmes et ce que cela signifie pour différents acteurs (élus, urbanistes, fémocrates, groupes de la société civile). Pour comprendre cette signification, nous allons nous pencher sur comment et pourquoi les espaces publics « féministes » sont créés, les processus qu'ils impliquent et les acteurs ou actrices qui sont impliqués dans leur développement. Ceci suppose une analyse du comment et du pourquoi ces espaces intègrent (ou n'intègrent pas) les valeurs et les objectifs féministes et comment ces espaces sont censés être utilisés (ou sont utilisés) par le public et par les organisations féministes.

Dans cet article, on s'interroge sur la manière dont l'organisation spatiale, telle qu'elle est produite par les politiques d'aménagement, prend en compte la question du genre, en particulier les discriminations historiques liées au genre. La question principale est de savoir comment les espaces féministes sont conçus et quel est le processus de création, de développement et de mise en œuvre de ces espaces. Ceci est important pour comprendre comment les valeurs et les objectifs féministes sont traduits en espaces urbains qui ont un impact sur la façon dont les femmes vivent la ville. Comment les valeurs et les objectifs féministes sont-ils intégrés dans le processus de création d'espaces publics urbains pour les femmes ? Il s'agit d'ailleurs de comprendre les intentions des différents acteurs et actrices derrière la conception de ces espaces ainsi que les mesures et investissements dans la conception d'un espace et tout au long de la réalisation du projet.

L'objectif est donc d'abord d'identifier la combinaison de plusieurs facteurs qui est susceptible de créer des conjonctures locales favorables à l'émergence d'espaces féministes. Nous reconnaissons que diverses échelles entrent en jeu,

de même que la présence d'acteurs individuels dans des positions stratégiques décisionnelles à des dynamiques citoyennes importantes prêtes à accueillir et à soutenir ces idées. Le soutien de la société civile est décisif et la résonance entre les différentes sphères semble nécessaire pour l'émergence de mesures efficaces (Biarrotte, 2017). Il s'agit aussi de tenir compte du niveau de participation et de l'inclusion de la société civile, ainsi que des féministes impliquées dans la conception et la mise en œuvre. De plus, nous cherchons à savoir comment s'assurer que les valeurs féministes se situent au cœur de l'aménagement de l'espace en question.

À travers l'analyse des deux cas d'étude, nous allons souligner les facteurs qui ont facilité la création d'une place publique féministe, notamment l'engagement des gouvernements passés et présents en faveur des valeurs et des objectifs féministes dans le cadre de leur mandat; l'étendue et la durée de la mise en œuvre de l'intégration de la dimension du genre; la présence de féministes à des postes de pouvoir et d'influence au sein du gouvernement; la manière dont elles se font « les championnes » des projets urbains; ainsi que la localisation du dit projet.

L'apport et la contribution de l'article concernent l'analyse des motivations de différents acteurs et actrices de créer des espaces urbains féministes. Il vise aussi à démontrer comment elles s'expriment dans la mise en œuvre de ces espaces et à analyser en quoi ces espaces correspondent à des espaces urbains féministes. Cette comparaison nous aidera à distinguer entre l'urbanisme féministe et l'intégration des politiques urbaines de genre dans la création d'espaces publics. Il contribue aussi à la définition des espaces publics féministes. Au niveau pratique, il sert à souligner les meilleures pratiques urbaines féministes ainsi qu'à identifier les investissements nécessaires au niveau de la production des connaissances et leurs applications en faveur d'une ville plus féministe.

Il est important de mentionner qu'il n'y a pas de masse critique d'espaces publics féministes qui ont été créés récemment, ce qui a limité notre choix d'études de cas. Nous avons choisi ces deux exemples récents de création d'espaces féministes en raison des différents processus qu'ils présentent. Les villes qui accueillent la Place des Pionnières et la Place des Montréalaises sont toutes deux considérées comme des métropoles de taille moyenne, bien que Montréal soit deux fois plus peuplée que Montevideo. Elles abritent d'importants mouvements et organisations féministes de longue date. Les deux villes ont eu des gouvernements progressistes ouverts à l'intégration de la dimension du genre lors de la conception et de la création d'espaces publics féministes. Nous avons choisi Montevideo en raison des facteurs et du contexte entourant la création d'une place publique féministe en 2020. Depuis son inauguration, elle est hautement fréquentée. Montréal se veut une ville inclusive (Paré, 2022). Dans son projet de ville, plusieurs réalités relatives à la vulnérabilité sociale sont identifiées, des défis pour faire de la ville une ville plus inclusive.

Des données primaires et secondaires ont été collectées pour documenter et analyser la conception et le développement des deux places publiques. Une recherche de terrain comprenant 13 entretiens avec 3 fémocrates municipales, des membres de 4 collectifs féministes, 4 membres du jury chargé de sélectionner la conception de la place et les deux architectes qui ont remporté le concours s'est déroulée à Montevideo en novembre 2022. Pour le cas de Montréal, la collecte de données a été menée entre décembre 2022 et février 2023, comprenant six entrevues avec des personnes impliquées dans la conception et le développement de la Place des Montréalaises. Des questions objectives sur la création des places leur ont été posées, ainsi que des questions subjectives sur leur propre implication et ce qu'elles pensaient du processus. D'autres données ont été recueillies sur les sites web des Villes de

Montréal et de Montevideo de novembre 2022 à mars 2023 concernant les différentes étapes de conception et de mise en œuvre de chaque place publique. Les entretiens ont été transcrits et des catégories de codage ont été créées dans Nvivo autour des différentes étapes du développement des deux places. Six visites à la Place des Pionnières ont eu lieu en novembre 2022, dont l'une le 25 novembre lors d'une journée d'activités organisée par les collectifs féministes. Par contre, les visites du site de la Place des Montréalaises ont été limitées, compte tenu du fait que le chantier de construction était fermé au public.

Présentation des deux études de cas

Place des Pionnières: une oasis urbaine féministe

Montevideo, la capitale de l'Uruguay, est une ville de taille moyenne qui compte environ 1,3 million d'habitants. Depuis le début des années 1990, elle est

gouvernée par des gouvernements de gauche, le *Frente Amplio*, qui ont introduit des politiques publiques sociales et d'importantes réformes de gouvernance impliquant la décentralisation et une approche ascendante des politiques publiques impliquant les acteurs de la société civile.

Le mouvement féministe a commencé à émerger en Uruguay dans les dernières phases de la lutte contre la dictature, en particulier en 1982 et 1983. Dans le cadre du processus de redémocratisation du pays en 1984, les femmes des partis politiques et des organisations sociales ont encouragé la création d'un groupe de travail sur le statut des femmes au sein de la *Concertación Nacional Programática* (un espace créé par les partis politiques et les mouvements sociaux, ainsi que par les secteurs économiques, pour promouvoir les fondements de la démocratie post-dictature). Après les élections qui ont marqué la redémocratisation du pays, l'agenda des femmes a



Figure 1. Jeunes devant le panneau miroir prise par Charmain Levy en novembre 2022.

commencé à émerger de tous les partis politiques ainsi que du mouvement social des femmes (Levy & Celiberti, 2024).

Contexte historique et création

Les organisations féministes et de femmes ont vu dans le nouveau gouvernement une occasion de développer un programme et des politiques axés sur les inégalités entre les hommes et les femmes. Dès le début de leur premier gouvernement, ces organisations ont produit un document de revendications adressé au gouvernement. Le maire Tabaré Vazquez a réagi en créant un espace institutionnel appelé *Comisión de la Mujer* (Commission des femmes) - pour discuter de l'égalité entre les femmes et les hommes, réunissant des acteurs étatiques, politiques et sociaux (González & Bruera, 2005).

Cependant, c'est dans les années 2000 que l'agenda de genre au niveau municipal a commencé à s'insérer institutionnellement et à se doter de plans d'égalité avec des objectifs et des ressources. Entre 2002 et 2020, la municipalité de Montevideo a créé et mis en œuvre trois plans d'égalité intégrant la politique d'équité dans la ville et dans les différents *municipios* (arrondissements). En 2015, la *Mesa Municipal de Igualdad de Género* (Commission municipale pour l'égalité des sexes) a été créée dans le but de générer un espace pour l'articulation de ces acteurs (Avas, 2019). La création de la Plaza est intervenue dans le contexte de l'expansion significative depuis 2014 d'un cadre d'égalité de genre, ainsi que d'une plus grande participation des femmes du mouvement féministe à la politique et à l'administration locales (Levy, 2023).

Grandes tendances qui ont inspiré sa création

En 2017, pour la première fois depuis la commémoration de la journée des droits des femmes du 8 mars, plus de 400 000 femmes sont descendues dans la rue. Ce « réveil » a été influencé par la vague

féministe des bandanas verts dans l'Argentine voisine. Outre leur nombre, les manifestants se distinguent par la présence de nombreux adolescents et adolescentes et jeunes gens - une nouvelle « génération féministe » (Whittier, 1995; Pousadela, 2021). Cette nouvelle génération comprenait des jeunes femmes, des adolescent.e.s et des préadolescent.e.s mobilisé.e.s autour de leur indignation face aux violences basées sur le genre et aux féminicides. Nombre d'entre elles, inspirées par la vague verte *NiUnaMenos* en Argentine, ont formé des collectifs autonomes pour mobiliser leurs pairs autour des questions féministes par le biais des médias sociaux.

Au niveau institutionnel, pendant la période 2017-2020, on note la présence des groupes de genre institutionnalisés, mais aussi des groupes informels de féministes dans tous les ministères. Il y avait aussi un plan d'égalité pour les politiques de genre qui a identifié les problèmes communs autour du développement urbain, les lignes directrices du plan, la stratégie transversale et l'engagement du département du développement urbain par rapport à tout cela (Avas, 2019). Au centre du tout, on trouve la volonté politique de la directrice du développement urbain, une féministe issue du milieu féministe, de mettre en place une politique féministe.

En 2018, le projet Place des Pionnières a commencé à prendre forme au sein de la Division du développement urbain de la municipalité de Montevideo, lorsqu'elle a défini son processus de développement qui permettrait la conception et la construction d'une place conçue dans une perspective féministe et capable d'offrir un lieu pour valoriser la contribution des femmes « pionnières ». Ce n'est pas un hasard si l'initiative est née et a été portée par l'architecte, conseillère municipale et directrice générale de cette division, Silvana Pissano, qui, dès le début de son mandat, s'est donné pour objectif de récupérer des espaces abandonnés et de les

transformer en espaces publics. Dans ce cas, elle a choisi un terrain urbain utilisé pendant des décennies comme atelier par la municipalité (Levy & Celiberti, 2024). Ce projet spécifique s'inscrivait dans le cadre d'un effort plus vaste et d'une promesse clé faite par le maire de Montevideo de l'époque, Daniel Martinez (2015-2020), de mettre en œuvre 150 espaces publics nouveaux et récupérés dans toute la ville.

Elle a proposé la création d'un espace public dans lequel divers groupes pourraient offrir des propositions qui convergent et sont forgées dans une vision d'égalité et de diversité. Un espace public qui ne représenterait pas seulement « ce qui est possible » dans le présent, mais qui serait également capable d'exprimer un message de résistances multiples et de luttes pour les droits, capable de devenir un bien commun à créer et à gérer par la société (Intendencia de Montevideo, 2020, 39). Pissano reconnaît clairement que les espaces d'agrégation communautaire offrent d'importantes opportunités aux femmes, car elles participent activement à la construction et au partage des connaissances. Pissano exprime une orientation précise dans ses actions :

Notre intention était de reconnaître les femmes comme des sujets politiques et de progresser vers une ville plus démocratique. Nous concevons l'espace public comme un projet pluriel et diversifié d'inclusion sociale et de définition collective. (Intendencia de Montevideo, 2020:7)

Le nom proposé, Las Pioneras, visait à :

... reconnaître toutes celles qui ont posé les bases pour que l'égalité devienne un objectif possible et ont permis, par leurs luttes, que beaucoup d'autres aient une place dans la construction de l'histoire. Nous avons ainsi proposé la création d'un espace public dans

lequel des collectifs et des propositions diverses pourraient converger et se forger dans un horizon d'égalité et sans nier la diversité. (Ibid, 2020:38).

Le processus de développement

La première phase de la création de la place a consisté à lancer un appel d'offres public pour sa conception auprès de cabinets d'architectes. En collaboration avec la division consultative pour l'égalité entre les femmes et les hommes, son équipe a rédigé un appel à candidatures pour la conception de l'espace public. Elle a également constitué un jury composé d'une représentante de cette division et de cinq architectes. Il s'agit de Silvana Pissano, Fabiana Castillo, de l'équipe de l'égalité des sexes de la ville, Cristina Bausero, de l'Ordre des architectes, Mercedes Medina, de la Faculté d'architecture (Universidad de la Republica), et Angela Perdomo, choisie par les candidats. Ce sont toutes des femmes et des féministes (Levy, 2023).

Les féministes du gouvernement municipal ont mis en place une dynamique de discussion qui a pris en compte les logiques spatiales genrées existantes lors de la rédaction de l'appel d'offres. L'objectif le plus important était de créer un espace féministe à la fois symboliquement et physiquement, mais le processus de discussion et de création de connaissances était tout aussi important. C'est pourquoi le concours visait explicitement à aborder le projet sous l'angle de l'urbanisme féministe. Cela impliquait de réfléchir à des questions telles que : la proximité et la diversité des équipements et des services par rapport aux besoins des différentes personnes dans leur vie quotidienne; l'accessibilité universelle et la perception de la sécurité ; la configuration des espaces en tant que lieux de rencontre, de socialisation et de contention; et la prise en compte de l'histoire et de la mémoire des femmes dans la construction de l'espace public (Colectiu Punt 6, 2019). Le règlement de l'appel

d'offres exigeait que les propositions prennent en compte l'hommage aux pionnières comme partie intégrante de la conception de l'espace féministe, démontrant ainsi l'importance de l'urbanisme féministe dans la réflexion sur la conception de la place (Levy, 2023).

Notons aussi l'importance accordée par les différentes parties prenantes au processus et pas seulement au résultat. L'intégration de la pensée féministe dans l'urbanisme est encore rare et n'est pas toujours facile à appliquer au sein de l'appareil d'État avec des collègues qui ne sont pas féministes. Les personnes impliquées considèrent un processus féministe comme un processus de réflexion collective sur les espaces et sur ce qui est nécessaire en termes de conception et de réalisation pour créer des espaces plus inclusifs, pour valoriser les lieux que tout le monde occupe (Levy & Celiberti, 2024). Elles ont compris que la création de nouveaux espaces publics est une occasion de contribuer à une ville plus féministe.

La ville est un lieu où nous pouvons être entendues et vues. Une ville féministe explore comment les villes et les zones urbaines peuvent être des arènes potentiellement émancipatrices si les bonnes conditions et les bonnes interventions sont mises en place. La place reproduit notre mémoire collective et les symboles culturels qui donnent un sens à nos vies et alimentent nos luttes. (Intendencia de Montevideo, 2020, 17)

Conception et architecture

Concernant le design de la place, il s'agissait de mettre en évidence son caractère de cœur de l'espace, enfermé entre des murs mitoyens et accessible depuis trois rues (5587,5 m²). Il fallait mettre en valeur les bâtiments existants appartenant à

l'entrepôt industriel de l'ancienne compagnie de tramway La Transatlántica, qui a fonctionné sur le site jusqu'au milieu du XXe siècle.

D'autre part, le concours souhaitait explicitement aborder le projet sous l'angle de l'urbanisme féministe. Enfin, l'espace demandé par le concours devait comporter un mémorial en guise d'hommage. L'équipe d'architectes qui a gagné le concours a estimé que la :

Place des Pionnières ne devait pas être un mémorial posthume à des personnalités exceptionnelles, mais un hommage vivant une société plurielle, démocratique et égalitaire dont les protagonistes sont les différentes générations, à la fois celles qui ont laissé un héritage symbolique et toutes celles qui contribuent par leurs actions quotidiennes (Entretien avec l'architecte)

La proposition gagnante du concours public pour la conception de la place prend cette direction et exprime :

Nous sommes orientées dans cette direction et expriment que l'une des clés pour générer un changement est de transgresser les normes qui déterminent nos corps et nos rôles, qui nous classent en tant que femmes, en tant qu'hommes, mais aussi en tant qu'immigrés, en tant que corps fonctionnels ou dysfonctionnels, en tant que sexualités normales ou pathologisées. Un piratage des structures patriarcales, hétéronormatives, binaires (homme/femme), colonialistes et capitalistes qui nous constituent. (Intendencia de Montevideo 2020, 44)

L'hommage aux pionnières est exprimé dans le panneau de l'un des murs de séparation avec une surface miroir, où :

... grâce au travail des pionnières, nous pouvons aujourd'hui nous voir reflétés là où nous sommes et imaginer des possibilités pour l'avenir. (Entretien avec l'architecte)

Une des juges a constaté :

Ce sont elles qui nous inspirent, mais celles qui construisent la ville aujourd'hui et celles qui viendront demain sont également représentées dans cet espace, précisément en raison de leur beauté, de leur pureté et de l'idée du miroir qui permet de se refléter sur elles, sur celles qui étaient là et sur celles qui seront là. (Entretien, novembre 2022 avec une des juges)

Le design de cet espace est né de la pensée architecturale féministe selon laquelle on ne réglemente pas l'espace pour y installer des bancs, des hamacs, ou autre chose. Il y a des tables et chaises mobiles. C'est une conception plus mobile et plus flexible, inspirée de pratiques du passé quand les voisins sortaient leur chaise de leur maison et regardaient les enfants jouer sur le trottoir et dans la rue. Toutes les entrées de la place sont accessibles en fauteuil roulant et il n'y a pas d'escaliers. Il y a des toilettes avec des tables à langer pour les bébés et un gardien est toujours présent pour assurer la sécurité. Il a été envisagé d'utiliser cet espace public du point de vue de l'expérience corporelle (Low, 2024).

Cette liberté dans l'espace peut accueillir des dizaines de personnes qui font des activités différentes. Lors de nos visites à différentes heures et différents jours, il y avait toujours différents groupes représentant différents segments de la population (âge, classe sociale, sexe) s'adonnant à des loisirs passifs (s'asseoir et discuter, boire du maté, lire) et actifs (faire du patin à roues alignées, de la planche à roulettes, danser devant le miroir). Il y avait très peu de personnes sur leur téléphone intelligent.

Philosophie et symbolisme du design

Dans cette place, les femmes s'approprient l'espace en tant qu'individu et collectivement. L'espace était conçu pour encourager la liberté de loisir actif ou passif. Pour cette raison, il n'y a pas d'équipement fixe. Ainsi, l'absence d'équipement et de parcellement d'espace est considérée une forme de liberté. Selon une des membres du jury « cette liberté partagée me semble être ce que la femme apporte comme message pour l'espace urbain ».

L'objectif général est de faire de la Place des Pionnières un lieu de rencontre pour le quartier et la ville, où différentes activités peuvent se dérouler dans un espace multisectoriel, où sont intégrées des dimensions liées à l'égalité, aux soins, à l'environnement, et à l'économie populaire (Intendencia de Montevideo, 2020, 47). Il s'agit d'un espace permanent qui fournit un cadre pour une appropriation symbolique et physique de l'espace : c'est un espace, c'est une ressource et c'est un espace de rencontre (Levy & Celiberti, 2024). « Je ressens l'espace comme mon propre espace ». D'autres féministes estiment qu'il s'agit d'un « espace pour les femmes où l'on peut respirer le féminisme, où l'on peut s'informer sur le féminisme, où l'on donne la parole aux femmes et où l'on a généré une forme de tolérance à l'égard des différents féminismes ».

La place est ouverte à toutes et tous les citoyens pour organiser des événements et des activités collectives ou pour être utilisée spontanément par des individus ou des petits groupes pour leurs loisirs. Les collectifs féministes qui gèrent le bâtiment adjacent utilisent la place pour des événements publics tels que des concerts, des assemblées, des ateliers et un marché aux puces féministe mensuel. La place est particulièrement utilisée lors de journées spéciales du calendrier féministe telles que les

journées de novembre contre les violences basées sur le genre et le 8 mars¹.

En ce qui concerne les trois caractéristiques de Spain (2016)², la Place des Pionnières a été investie d'une signification culturelle en honorant les pionnières, leurs valeurs (liberté, autonomisation et socialité) et leur contribution à la ville par le biais de la conception de la place. La situation géographique dans un quartier résidentiel, sur une avenue, à proximité de commerces et d'écoles est également importante. La forme physique et la disposition minimaliste, inclusive et construite pour les loisirs individuels passifs et actifs ainsi que pour les événements organisés est également une caractéristique centrale. Depuis la conception du projet, la création de cet espace était une invitation aux différentes parties prenantes pour penser un espace féministe qui est symbolique et fonctionnel, qui rejoint l'idéal et le matériel. L'aspect symbolique présent dans le design est aussi important que l'aspect fonctionnel impliquant le plaisir et l'utilisation de l'espace ainsi que la réduction des coûts de production. Cela signifie également que l'ouverture de la place a eu lieu dans les trois ans qui ont suivi sa conception.

Place des Montréalaises : redéfinir l'espace urbain dans une optique de genre

Notre deuxième cas d'étude est celui de la Place des Montréalaises érigée en plein centre-ville de Montréal, entre le Vieux-Montréal et le quartier chinois. Le projet fut conçu dans une optique de retissage du milieu urbain entre deux quartiers montréalais, ayant connu une grande coupure lors de la construction de l'autoroute Ville-Marie. La [Figure 2](#) illustre bien l'ensemble du projet, tel que planifié et retenu par la Ville de Montréal. Nous délimitons les

contours de la place des Montréalaises par une mise en contexte de son élaboration et de sa conception.

La Place des Montréalaises s'inscrit donc dans cette perspective : créer une place inclusive, tel est ce projet urbain majeur. D'un point de vue symbolique, il vient combler un vide quant à la commémoration de femmes ayant été importantes dans l'histoire et le développement de Montréal, celles qu'on a qualifiées de « bâtisseuses de Montréal ». D'un autre point de vue, ce projet se localise dans un milieu urbain déstructuré qui mérite un réaménagement majeur, pour notamment améliorer l'apparence de cette partie de la ville, ainsi que la fluidité des divers modes de mobilité. L'un des objectifs était aussi de refaire la connectivité entre le Vieux-Montréal et le reste de l'arrondissement Ville-Marie au centre-ville. Il s'agit donc d'une réparation de la rupture dans l'espace urbain due à la construction de l'autoroute Ville-Marie dans les années 1970. Par la même occasion, il s'agissait aussi d'assurer plus de sécurité dans un espace urbain inhospitalier, pour gérer par la suite les éventuels problèmes de sécurité dans l'espace public³.

Origine et motifs de la création

En 2017 pour le 375^{ième} de Montréal, le ministère des Transports du Québec avait offert à la ville de recouvrer une partie de l'autoroute Ville-Marie pour permettre un lien de part et d'autre au-dessus de l'autoroute Ville-Marie.

Depuis plusieurs années, des réflexions émergent sur la place des femmes dans la toponymie à Montréal. En effet, trop peu de noms de femmes bâtisseuses de Montréal se retrouvent sur les panneaux de rue, de parcs ou d'espaces publics dans la ville, un constat qui n'est pas sans faire sourciller les élues actuelles de la ville.

¹ En novembre 2022, lors de notre visite, se déroulait une journée d'activités féministes incluant une assemblée, des ateliers, un marché aux puces et des concerts qui se sont prolongés dans la nuit.

² Des investissements à valeur culturelle, une situation géographique et une forme physique (Spain, 2016).

³ Le choix de Montréal s'explique aussi par le fait que l'une des chercheuses est basée à Montréal et que l'autre est originaire de cette ville. En termes d'entretiens, d'accès à l'information et même de visites de sites, l'accessibilité et la proximité jouent un rôle important.



Figure 2. Rendu d'une vue axonométrique de la future Place des Montréalaises (Ville de Montréal, 2022).

Au Québec, moins de 4 % des voies de communication des 10 villes les plus peuplées ont des noms de femmes. À Paris, moins d'une statue représentant un personnage réel sur dix est consacrée à une femme et seulement 5 % des rues portent le nom d'une femme. À Montréal, c'est 6 % contre 52 % avec un nom d'homme. (Radio-Canada, 2018)

Même si elles ne sont pas récentes, ces statistiques sont préoccupantes, quand on pense à la place équitable dans la toponymie que devraient occuper les femmes dans l'espace public.

Les spécialistes parlent « d'invisibilité de femmes qui mériteraient qu'on tienne compte

d'elles », résume Sylvie Paré. (Radio-Canada, 2018)

En réaction à ces inégalités toponymiques, la Ville de Montréal a créé une banque de noms de femmes appelée Toponym'elles, dont l'objectif est d'améliorer la représentativité des noms de femmes dans l'espace public. Il semble que depuis 2010, 21 % des nouvelles dénominations sont en faveur des femmes.

Par ailleurs, en temps de réorganisation municipale, le Conseil des Montréalaises qu'on avait plus ou moins oublié⁴ fut finalement créé en 2005. Notons aussi que la ville avait amorcé un programme Femmes et ville (1988). Peut-on parler ici d'une

⁴ Rappelons que le conseil municipal de la Ville de Montréal a adopté une résolution créant le Conseil des Montréalaises lors de sa séance du 26 avril 2004. Composé de 15 membres, son mandat est consultatif auprès de l'administration municipale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (Ville de Montréal, 2005).

approche *gender-mainstreaming* ? Il était trop tôt pour le qualifier ainsi. Rappelons que :

Le Programme Femmes et ville de la Ville de Montréal vit le jour en 1988. Il est le résultat de la mobilisation de nombreuses citoyennes qui demandaient aux élus(es) de tenir compte des besoins spécifiques des femmes dans l'ensemble des domaines de juridiction municipale tels la sécurité, l'accès aux loisirs et aux services de garde, l'adaptation des logements aux besoins des familles, etc. Dès le début de ses travaux, l'objectif d'intervention prioritaire mis de l'avant par le Programme Femmes et ville est d'accroître le sentiment de sécurité des femmes. (Conseil de Montréalaises, 2005, p.6)

En 2018, la Ville de Montréal a entamé une démarche pilote d'application de l'analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle (ADS+) au sein de ses politiques, services et programmes, ce qui était une demande récurrente des groupes de femmes depuis plus de 10 ans.

Cette approche permet de prendre en compte les multiples besoins et les discriminations vécues par la population, de saisir, en amont, les effets d'un projet sur celle-ci et de mettre en œuvre des solutions optimales génératrices d'équité. (Lévy et al., 2023)

Le triste événement appelé couramment Polytechnique renvoie à la tuerie de jeunes femmes étudiantes à la Polytechnique de l'Université de Montréal en décembre 1989, un lieu de haut savoir qui fut longuement occupé majoritairement par de jeunes hommes. Un tueur antiféministe s'est introduit dans l'université et a choisi des étudiantes comme cibles : quatorze d'entre elles ont perdu la vie avant que le tueur ne soit neutralisé. Cet événement traumatique pour les proches des victimes, pour l'ensemble de la communauté

universitaire, ainsi que pour tous les citoyens et citoyennes de Montréal, a marqué à jamais l'histoire de ce qui est maintenant reconnu comme un féminicide.

La Place des Montréalaises rend ainsi hommage aux jeunes femmes qui y ont perdu leur vie, puisqu'elles aspiraient à la profession d'ingénieur.e, un domaine jusqu'alors résolument masculin. L'hypothèse veut que le devoir de mémoire soit assuré par l'inclusion des noms des jeunes femmes à cette nouvelle place publique.

Catalyseurs de l'activisme féministe à Montréal

Quels sont les catalyseurs du féminisme montréalais ? Les revendications à l'égalité à tous égards sont au cœur des luttes depuis longtemps pour des statuts sociaux égaux, des accès égalitaires aux emplois bien payés et pour l'accessibilité aux espaces publics en toute liberté et sécurité.

La Place des Montréalaises serait donc le résultat de pressions des milieux féministes et des pouvoirs publics sensibilisés à la question, dont certains élus et fonctionnaires municipaux. Mais s'agit-il d'une instrumentalisation ? À partir des entrevues, nous notons que les groupes féministes ont été une source d'inspiration au tout début du projet, mais qu'ils n'ont pas été consultés dans l'élaboration de l'appel d'offres. Ce n'est que plus tard (2021) que les groupes de femmes seront appelés à participer, notamment par des marches exploratoires et des évaluations des espaces planifiés.

Rappelons les faits, selon la ligne du temps suivante : 1. Le projet de la Place des Montréalaises était à l'origine un projet de requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie (implication du Ministère des transports du Québec, octroi de l'espace recouvrant l'autoroute en 2017); 2. Le Conseil des Montréalaises a appuyé l'idée d'introduire des femmes dans la toponymie, en

approuvant le nom actuel de la place; 3. Le Conseil des Montréalaises n'a pas été consulté pour l'appel d'offres du design (2017) de la place (un concours international). Le jury qui a choisi le design de la place avait une représentante du Conseil, mais la majorité de ses membres n'était pas des féministes.; 4. Les membres du Conseil ont recommandé des noms de femmes pionnières à la Ville de Montréal et au projet retenu; 5. Un concours fut lancé en 2019 et le bureau d'étude lauréat du concours a donc été chargé de compléter le concept en menant des consultations. Des marches exploratoires ont ensuite été effectuées par différentes instances, dont la direction de la santé publique et les tables de femmes, afin d'assurer une conception accessible, sécuritaire et attrayante pour les femmes, les

personnes en fauteuil roulant et les personnes ayant des enfants en poussette; 6. Par la suite, le Conseil des Montréalaises a continué d'avoir un rôle dans des comités consultatifs quant à l'aspect féministe de la place.

En résumé, la ville de Montréal et le Conseil des Montréalaises, suivant l'octroi du gouvernement du Québec de cet espace recouvrant l'autoroute Ville-Marie et du concours d'architecture et de design, ont finalement travaillé à l'élaboration de certains aspects féministes du projet.

Par la suite, il y a eu plusieurs autres comités et acteurs publics qui décidaient notamment de l'aménagement de la place, sans que le Conseil des Montréalaises ne soit impliqué. (Entrevue,



Figure 3. Aménagements prévus pour la Place des Montréalaises (Ville de Montréal, 2022).

ancienne vice-présidente du Conseil des Montréalaises, 2023)

Philosophie et symbolisme du design de la Place des Montréalaises

Nous présentons notre analyse de ce qui symbolise cette nouvelle place dans le paysage montréalais, de même que ses éléments constitutifs, cela à partir de la littérature disponible et depuis des entrevues menées auprès des acteurs et actrices clé de la conception, du design et de la mise en œuvre de cet espace singulier à Montréal. Comme il s'agit d'un emplacement central et stratégique dans la ville, puisque situé au pied de l'Hôtel de Ville, on a relevé un désir et une plus grande volonté de rayonnement.

... il y'a un niveau (élevé) d'ambition dans ce projet parce qu'il va coûter cher, mais personne n'a jamais reculé finalement... Donc à ce niveau-là, ah, c'est pour des femmes, on est prête à mettre les financements qu'il faut. (Entrevue, ancienne vice-présidente du Conseil des Montréalaises, 2023)

On n'en manque de place comme ça, donc oui c'est une bonne idée puis c'est pas juste dans un quartier, dans un endroit résiduel, c'est un endroit bien établi au pied de l'hôtel de ville. Au niveau du symbole, je trouve que c'est bien. (Entrevue, Santé publique de Montréal, 2023)

L'architecture de la Place des Montréalaises

Le concept architectural est issu d'un concours qu'une firme d'architecture, de design et d'urbanisme a remporté.

Développé par l'équipe Lemay, Angela Silver et SNC-Lavalin, le concept se décline en 3 composantes : un pré fleuri intégré au plan incliné du belvédère, une œuvre-miroir en hommage à 21 Montréalaises et un

emmarchement qui met en valeur l'œuvre de Marcelle Ferron située dans l'édicule du métro Champ-de-Mars⁵.

Intégration d'éléments commémoratifs pour se souvenir

La démarche pour cibler des éléments commémoratifs ne semble pas avoir été linéaire. Plusieurs objectifs à la création de cette Place des Montréalaises étaient en jeu et avaient parfois pour effet de confronter des objectifs contradictoires. La succession de comités aux intérêts souvent complémentaires eut un effet sur le processus de développement du concept architectural et urbain.

Les membres du Conseil ont recommandé des noms de personnes à la ville de Montréal et au projet, donc ça a été retenu. [...] Le Conseil a continué à avoir un rôle après ça dans des comités consultatifs sur l'aspect féministe de la place, mais après ça il y a plein d'autres comités sur toutes sortes d'aspects; aménagement et tout où le conseil n'était pas du tout impliqué là évidemment. (Entrevue, ancienne membre du Conseil des Montréalaises, 2023.)

Dans l'objectif de commémoration de femmes bâtisseuses de Montréal, on souhaitait aussi un geste d'urbanisme fort et féministe. L'une des participantes aux entrevues nous livre, selon sa perception, combien il était important qu'on ait mené un exercice d'ADS+ dans le cadre de ce grand projet urbain.

J'espère que l'histoire retiendra que ça aura été une des premières tentatives de faire une ADS+ sur un espace public, c'est quand même des groupes de femmes et ce sont plusieurs féministes qui ont poussé, qui ont travaillé pour que soit pris en compte un certain nombre de principes féministes. (Entrevue,

⁵ Veuillez voir à cet effet la référence de la Ville de Montréal (2022).

ancienne membre du Conseil des Montréalaises, 2023).

Ensuite, il faut se souvenir que le projet fut mis de l'avant pour répondre aux intérêts politiques de l'heure, le Maire Denis Coderre (2013-2017) souhaitant un geste fort pour laisser un héritage significatif à la ville de Montréal.

D'avoir une place féministe forte qui allait marquer un coup... Le lancement initialement était prévu le 8 mars, finalement ça ne s'était pas produit ... mais il y avait quelque chose de très symbolique, de très fort dans le positionnement que monsieur Coderre voulait prendre en créant une place féministe des Montréalaises qui coïncide avec la célébration du 375^{ème} de Montréal. (Entrevues, l'un des membres du jury, 2023)

Utilité multidimensionnelle de la Place des Montréalaises

Dans cette section, nous décrivons la multidimensionnalité de ce nouvel espace public que constitue la Place des Montréalaises, localisé entre le Vieux-Montréal et le quartier chinois, de même que nous abordons le processus derrière le projet.

D'un lieu plutôt inhospitalier, soit un espace recouvrant une autoroute, marqué par la rupture de son tissu urbain, la Place des Montréalaises dans sa conception et dans sa réalisation (toujours en cours, automne 2024), vise aussi à retisser les liens physico-spatiaux et les liens sociaux entre deux quartiers de la ville.

D'un point de vue de la construction même, l'autoroute dorénavant recouverte, offre un lien piéton et cyclable aux usager.e.s des quartiers chinois et du Vieux Montréal. Du point de vue du lien social, plusieurs catégories de population peuvent y converger : les populations vulnérables (itinérants, notamment), jeunes familles établies dans les

nouveaux projets d'habitations mixtes du Vieux-Montréal et les travailleurs et travailleuses des diverses institutions et commerces et services des secteurs limitrophes.

Selon le type d'encadrement en termes de sécurité qu'il y aura sur cette place publique, le sentiment de bien-être pourra émerger chez la plupart des usager.e.s. La cohabitation entre les trois types de passants et d'usager.e.s n'est pas chose simple. Le sentiment d'insécurité se fait sentir rapidement chez certain.e.s en présence de personnes en situation d'itinérance.

La Place des Montréalaises est conçue pour permettre la multifonctionnalité du lieu. À l'instar de plusieurs places publiques, elle offrira des lieux de détente et de fraîcheur pour les usager.e.s en saison estivale, notamment. À cela s'ajouteront des équipements dont la signification est liée à la fonction qu'on désire donner à cette place publique.

Le miroir et les plaques toponymiques constituent le lien entre le présent-*miroir de soi* et le passé-*plaques toponymiques*-une activité interactive pour toutes et tous. Les toilettes non genrées, accessibles universellement et autonettoyantes, permettront à toutes et tous un usage commode. On y a prévu aussi des produits hygiéniques gratuits. Enfin, l'accessibilité universelle sera assurée par un débarcadère pour les personnes à mobilité réduite.

La Place des Montréalaises est un projet ambitieux qui a su allier la volonté de concevoir et de réaliser une place publique prestigieuse, tout en préservant le caractère féministe du lieu. Son envergure avec ce concours international de design et d'architecture a assuré son rayonnement à l'international. On y a inclus la mémoire de ces femmes qui ont contribué à bâtir Montréal, ignorées jusqu'alors, même si elles ont voulu faire entendre leurs voix et exercer leurs droits. Dans le processus de conception et de réalisation, ceci a semblé

occulter leur contribution réelle pour plutôt mettre en valeur la grandeur et le prestige de cet espace public.

La ville s'est approprié le projet et, en cours de route, a oublié un interlocuteur majeur dans le projet de la Place des Montréalaises, soit le Conseil des Montréalaises qui a dû mettre les pendules à l'heure à maintes reprises et faire entendre la voix féministe dans le projet. Les consultations ont été tardives à se tenir, ce qui a contribué à l'opacité du processus. Toutefois plusieurs améliorations ont été apportées à la proposition initiale, en sachant que d'autres problématiques étaient anticipées. Par exemple, la cohabitation intergroupe risque d'être l'un des problèmes majeurs: conflits et tensions pourraient émerger et interférer avec l'idée d'aménagements urbains sécuritaires. Le sentiment de sécurité en tout temps est inconditionnel à l'animation d'un lieu. De plus, le principe d'inclusion doit être prioritaire dans l'aménagement d'un espace public, même si dans le cas de la Place des Montréalaises cette zone urbaine est connue pour ses problèmes d'itinérance.

Discussion à partir des deux études de cas

Dans cet article on s'est interrogé sur la manière dont l'organisation spatiale, telle qu'elle est produite par les politiques et pratiques d'aménagement, prend en compte la question du genre, en particulier les discriminations historiques liées au genre. La question principale est de savoir comment les espaces féministes sont conçus et quel est le processus de création, de développement et de mise en œuvre de ces espaces. Une sous question se pose : comment les valeurs et les objectifs féministes sont-ils intégrés dans le processus de création d'espaces publics urbains pour les femmes ?

Dans le cas de Montevideo, l'idée est venue de la directrice générale de l'urbanisme, bien qu'inspirée par le mouvement féministe national et l'urbanisme féministe de Barcelone. Dans le cas de Montréal,

l'idée est venue du Conseil des Montréalaises, mais a été développée par le maire et son équipe et accompagnée par la ressource ADS+ de la ville. Ainsi, les deux processus ont été plus *top down que bottom up*. Malgré cela, nous reconnaissons la présence de diverses actrices dans des positions stratégiques décisionnelles à des dynamiques citoyennes importantes prêtes à accueillir et à soutenir des idées féministes. Le soutien de la société civile était important dans les deux cas à différents moments ce qui a propulsé la circulation d'idées féministes et dans certains cas, leur application.

Comme déjà mentionné, la Place des Pionnières a été inspirée par les valeurs du féminisme urbain développées pour la première fois à Barcelone. Silvana Pissano visait un processus féministe et pas seulement un produit final. Cela signifiait discuter de la manière dont les valeurs féministes définiraient l'espace et inclure cet objectif dans l'appel d'offres. Elle a également sélectionné des juges féministes au sein du jury chargé de choisir la conception de la place. Cela a ensuite influencé l'appropriation de l'espace par les collectifs féministes ainsi que l'utilisation de l'espace par les habitants.

Dans le cas de la Place des Montréalaises, l'ADS+ développé dans le Conseil des Montréalaises ainsi que les réseaux de Femmes et ville ont inspiré une reconnaissance des femmes dans l'histoire de la Montréal. Cependant, les responsables politiques et bureaucratiques du projet n'ont pas intégré les valeurs féministes dans le processus, ce qui signifie qu'elles n'ont pas été prises en compte dans la conception, ni dans le design. Ce n'est que lorsque le Conseil des Montréalaises et la personne responsable de l'application de l'ADS+ ont organisé une visite que certaines mesures ont été prises pour garantir l'inclusivité.

En ce qui concerne les acteurs impliqués dans les projets, il convient de souligner que la Place des

Pionnières a été dirigée par une féministe - Silvana Pissano - occupant un poste clé au sein du gouvernement municipal. Elle a joué un rôle de premier plan en mobilisant les féministes du gouvernement à participer à chaque étape du projet. Par exemple, l'équipe chargée de l'égalité de genre a joué un rôle essentiel dans la rédaction de l'appel d'offres et le jury chargé de choisir le projet était composé d'architectes féministes. Il y avait un effort concerté d'inciter les firmes d'architectes à réfléchir sur ce que veut dire un espace féministe.

Dans le cas de Montréal, les femmes du Conseil des Montréalaises n'ont pas été invitées à participer ou à valider chaque étape. De plus, la ressource ADS+ de la ville n'était pas non plus une partie prenante intégrale et clé de ce projet malgré les intentions féministes. Il est clair que ces ressources n'ont pas été mises en valeur dans le cadre des intentions de la ville. Dans ce cas, on remarque qu'il manque une réflexion réellement ambitieuse et approfondie et que certains acteurs politiques visaient un marketing urbain dont les éléments d'image ou d'apparence revêtent une dimension inclusive (Blidon, 2017). Étant donné le positionnement des porteurs du projet dans la municipalité de Montevideo, les valeurs féministes traversent le développement du projet. Dans le cas de Montréal, l'ADS veut rendre l'espace plus inclusif, mais les valeurs féministes ne sont pas appliquées au processus.

Par exemple, la Place des Pionnières ne se voulait pas un mémorial posthume à des personnalités exceptionnelles, mais plutôt un hommage vivant à une société plurielle, démocratique et égalitaire dont les protagonistes sont les différentes générations, tant celles qui ont laissé un héritage symbolique que toutes celles qui contribuent par leurs actions au quotidien (entretiens avec les architectes, novembre 2022). Le processus d'institutionnalisation des

programmes transversaux d'égalité des genres a contribué à mettre à l'agenda du débat public et au sein de l'arène politique la question urbaine féministe. On souligne l'importance des liens entre les effets et les croisements entre le mouvement féministe et les « fémocrates » qui a motivé la création d'un espace émancipatoire pour les femmes.

L'absence d'équipements permanents offre la liberté d'appropriation pour toutes et tous et avec cette liberté les femmes apportent leur propre message à l'espace urbain. On y « respire le féminisme », donc une appartenance et une identité forte. En plus, le miroir représente l'union entre le présent et le passé, parce que le passé est dans la mémoire de cette place, c'est-à-dire les pionnières, et se manifeste dans le présent par le reflet de ceux et celles qui se regardent aujourd'hui, de cette société visant l'égalité et la liberté. L'intention des créatrices de l'espace est d'inspirer les valeurs féministes dans la structure de l'espace et d'encourager son appropriation par la communauté locale et par le mouvement féministe.

D'autre part, la Place des Montréalaises fut l'une des premières tentatives de mettre en œuvre l'ADS+ sur un espace public. Comme la Place des Pionnières, un miroir y prend place, ainsi que des plaques toponymiques. L'intention des créateur/trices est un espace de reconnaissance de la présence des femmes dans la ville. Moins imprégnée de valeurs féministes que celle de Montevideo, elle tend vers un lieu de rassemblement pour les Montréalaises et offre une synergie entre le passé et le présent symbolisé particulièrement par l'hommage aux victimes du féminicide de la Polytechnique. Au niveau des installations, le fait d'y trouver des toilettes non genrées, accessibles universellement et autonettoyantes constitue une avancée pour toutes les personnes usagères de cet espace public. Enfin, comme partout ailleurs dans les espaces publics

nouveaux ou réaménagés à la ville, les principes de l'accessibilité universelle sont mis en œuvre par la présence notamment de débarcadères pour les personnes à mobilité réduite.

La place des Pionnières a intégré des valeurs et des objectifs féministes à la fois dans le processus et dans la finalité prévue, car telle était l'intention directe de la directrice de l'urbanisme. Dans le cas de Montréal, l'intention des acteurs institutionnels était de projeter l'image d'une ville plus féministe sans investir dans le processus guidé par des principes féministes. Une partie du symbolisme est identique dans les deux cas (le panneau miroir) ainsi que les principes de l'accessibilité, mais l'intention féministe n'est pas documentée dans le processus qui s'est déroulé dans le cas de Montréal.

Conclusion

Les espaces publics ne font pas seulement partie du tissu physique de l'environnement bâti, ils sont essentiels à la socialisation, à l'apprentissage et au jeu et constituent une infrastructure d'inclusion et d'exclusion (Low, 2024). Les deux places ont une charge politique importante et ont le potentiel de sensibiliser l'opinion publique à la discrimination envers les femmes, établissant des normes sociales et orientant les membres vers des actions en faveur de l'égalité des droits (Spain, 2016).

Comme on a vu dans les deux cas, les espaces urbains féministes peuvent être un moyen de valoriser la contribution des femmes à la société et à la ville. Cependant, comme dans la plupart des cas de création d'espaces publics, il existe des objectifs concurrents qui s'opposent souvent les uns aux autres. Selon la nature et la localisation du projet, certains objectifs auront plus d'importance que d'autres, occultant ainsi la principale visée, de rendre visible l'œuvre des femmes bâtisseuses dans l'espace public.

Donc, notre premier constat est qu'il existe un contexte historique spécifique à chaque espace urbain et à ses acteurs qui a conduit à des opportunités politiques, mais aussi à des dynamiques sociopolitiques et d'actions de la part des différents acteurs. En termes de valeur culturelle, les deux espaces publics ont été investis d'une valeur culturelle en termes de reconnaissance et d'hommage à la contribution des femmes à la ville. Ceci est évident même dans les noms donnés tels que les *pionnières* et les *bâtisseuses*. Dans le cas de Montréal, cet espace a été investi par le souvenir des femmes qui ont perdu la vie dans la tuerie de Polytechnique, reconnaissant ainsi que cet événement tragique fait partie intégrante de l'histoire de Montréal. Dans le cas de la Place des Pionnières, le département d'urbanisme mentionne explicitement ses intentions en termes de contribution de cet espace à une ville plus féministe et l'espace a été construit non seulement pour rendre hommage aux femmes du passé, mais aussi aux féministes présentes et futures en tant qu'espace à la disposition du mouvement féministe.

Un autre facteur qui entre en jeu est l'emplacement ou une situation géographique. En ce qui concerne la situation géographique, du cas de Montréal, il s'agit d'un espace très visible et central, situé au cœur de la ville. La ville a donc investi beaucoup plus en termes de budget et d'espace. Cela signifie également que les enjeux sont plus importants et qu'il y a plus de parties prenantes en termes de valeur symbolique, sociale et économique de l'espace. La Place des Pionnières n'est pas seulement en hommage aux féministes, mais un espace pour l'usage des féministes, alors que la Place des Montréalaises est un espace vitrine pour démontrer que la ville reconnaît la contribution des femmes à la ville. Étant donnée la localisation centrale, la Place des Montréalaises est considérée

pour plusieurs publics⁶, tandis que la Place des Pionnières vise le mouvement féministe et la communauté locale.

Pour qu'un espace public intègre les objectifs et les valeurs féministes⁷, ces valeurs doivent être intégrées de manière cohérente dès le début du processus et être présentes jusqu'à l'inauguration. Il faut également que des acteurs clés défendent les valeurs féministes dans un projet et que des acteurs ou actrices féministes soient intégrés à chaque étape du projet. La création d'espaces urbains féministes ne consiste pas seulement à défendre les droits des femmes, mais aussi à appliquer une analyse critique à la manière dont les environnements urbains peuvent perpétuer ou atténuer les inégalités, et à élaborer des solutions qui favorisent l'inclusion dans les espaces urbains (Bassam, 2023).

La Place des Pionnières et la Place des Montréalaises en tant qu'espaces publics inclusifs constituent des actions citoyennes féministes dans l'un des cas, alors que dans l'autre, il s'agit plutôt d'une action publique significative et symbolique de la ville de Montréal. Dans tous les cas, ce sont de gestes forts que ces villes ont intégrés dans leur agenda d'aménagement des espaces publics. D'ailleurs, on retrouve une grande légitimité à ces aménagements urbains, compte tenu d'une rareté des espaces publics ou toponymiques en l'honneur de femmes importantes de l'histoire des deux villes.

De plus et selon les principes d'équité et d'inclusion, l'aménagement des espaces publics de la ville de Montréal est passé de l'intention à l'acte pour les pouvoirs publics. L'importance des pratiques d'aménagement urbain plus inclusives et plus

porteuses de valeurs féministes en découle en partie mais avec une certaine ambiguïté. Les implications pour l'intégration du genre dans le développement urbain sont multiples : ces nouvelles pratiques permettent une meilleure accessibilité à toutes et tous, elles rendent les espaces publics en question plus sécuritaires pour l'ensemble des personnes qui les fréquentent et elles répondent à des besoins de sociabilité, peu importe le genre, la classe sociale ou l'appartenance ethnique.

Comme il s'agit d'un premier article sur les espaces publics féministes que les auteures ont rédigé ensemble, nous suggérons de poursuivre les recherches sur l'utilisation de ces deux espaces par différents publics ainsi que sur leur réception et leur perception dans l'opinion publique.

Remerciements

Cet article compte le travail d'assistance de recherche et les précieuses contributions de Nazih Benguergoura (UQAM) et Julia Isla (Université de Montréal). Nous remercions aussi le Réseau québécois en études féministes et le FRQSC.

Bibliographie

- Avas, M. N. (2019). Arreglos Institucionales para la Transversalidad de Genero: Desarrollo y Organizacion de Entramados de Actores de las Politicas de Igualdad de Genero en Montevideo in Gusta, Ana Laura (editor) *Marchas y contramarchas en las políticas locales de género*, 113-141, DOI: 10.2307/j.ctv1gm00tr.7.
- Bassam, N. (2023) *The Gendered City: How Cities Keep Failing Women*. Columbia, SC, Independently Published.
- Biarrotte, L. (2017). Féminismes et aménagement : influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 112, pp. 26-35.
- Blidon, M. (2017). Genre et ville, une réflexion à poursuivre. *Les Annales de la recherche urbaine*, 112, pp. 6-15.

⁶ Selon Sandström et al. (2024), l'idée de l'espace public comme lieu de négociation des différences dépend donc de la notion d'espaces publics ouverts à tous. Ce « tous » est différent du « tous » moderniste, car il ne désigne pas un utilisateur universel, mais plutôt plusieurs groupes dans le même espace. L'idée contemporaine d'un espace public ouvert à tous et toutes repose sur l'espoir d'une coprésence inclusive de différents groupes et intérêts.

⁷ Tels que l'égalité des droits, leur application, l'élargissement des droits, la liberté, l'absence de violence, la reconnaissance des différences historiques, la discrimination, les barrières systémiques, la capacité et les conditions permettant de faire des choix efficaces et de transformer ces choix en résultats souhaités.



- Bobbio, N. (2006). *Liberalism and Democracy*. Random House, Toronto.
- Cardelli, R. (2021). Introduction: Espace public et inégalités de genre. *Dynamiques régionales*, 12(3), 5-11.
- Colectiu Punt 6. (2019). *Urbanismo feminista: por una transformación radical de los espacios de vida*. Barcelona : Virus Editorial.
- Conseil de Montréalaises. (2005). *Charte montréalaises de droits et responsabilités*. Ville de Montréal.
- Contreras, C. (2017). Aportaciones feministas para planificar las ciudades. *Centro Urbano*. <https://centrourbano.com/opinion/aportaciones-feministas-para-planificar-las-ciudades/>
- Coutras, J. (1996). *Crise urbaine et espaces sexués*. Paris, Armand Colin et Masson.
- Dahl, R. (2000). *On Democracy, New Haven*. Yale University Press.
- Delgado, M. (2007). Sociedades movedizas: Pasos hacia una antropología de las calles. *EURE* (Santiago), 33(98). <https://doi.org/10.4067/S0250-71612007000100010>
- Delphy, C. (2008) *Classer, dominer: Qui sont les autres ?* Paris, Éditeur La Fabrique.
- Fainstein, S. S. (2013). The just city. *International Journal of Urban Sciences*, 18(1), 1-18. <https://doi.org/10.1080/12265934.2013.834643>
- Fenster, T. (2005). The Right to the Gendered City: Different Formations of Belonging in Everyday Life. *Journal of Gender Studies*, 14(3), 217-231.
- Geropanta, V. & Cornelio-Marí, E. M. (2022). Inclusiveness and Participation in the Design of Public Spaces: Her City and the Challenge of the Post-Pandemic Scenario. *IJEPR*, 11(1), pp.1-15. <http://doi.org/10.4018/IJEPR.309380>
- González, M. & Bruera, S. (2005). *Comuna Mujer Una experiencia de afirmación ciudadana que echó raíces, Montevideo: Secretaría de la Mujer y Comisión de Equidad de Género*. Intendencia de Montevideo. https://formatos.inamugoc.r/SI D O C / DOCS/09_comunamujermontevideo.pdf
- Hancock, C. (2014). L'espace ressource ou leurre: Qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ? *Les cahiers du CEDREF*, 21. <https://doi.org/10.4000/cedref.958>
- Intendencia de Montevideo. (2020). *Urbanismo Feminista en Montevideo : Las Pioneras y Mujeres con Calles*. Intendencia de Montevideo.
- Kern, L. (2020). *Feminist City*. London: Verso.
- Levy, C., & Celiberti, L. (2024). Plaza las Pioneras: an urban feminist space and the politics of the commons. *Gender & Development*, 32(1-2), 113-131. <https://doi.org/10.1080/13552074.2024.2348389>
- Levy, C. (2023). The making of a feminist urban space and commons: the case of Montevideo's Plaza las Pioneras. *Scienze Del Territorio*, 11(2), 73-83. <https://doi.org/10.36253/sdt-14310>
- Lévy, C., Paré, S. & Benguergoura, N. (2023). Créer des places publiques urbaines féministes : les cas de Montréal et de Montevideo dans le colloque Villes et Genre à l'ACFAS, Montréal.
- Lévy, J., & Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés (Nouvelle édition revue et augmentée)*. Paris, Ed. Belin.
- Louargant, S. (2015). Penser la métropole avec le genre. *Travail, genre et sociétés*, 33, 49-66. <https://doi.org/10.3917/tgs.033.0049>
- Louargant, S. (2019). *Visibles, reconnues et libres: un chemin de reconnaissance au long cours, dans Espace public: quelle reconnaissance pour les femmes ?* UGA Éditions, 140 p.
- Low, S. (2022). *Why Public Space Matters*. Oxford University Press
- Muxi Martinez, Z. (2020). *Women, houses and cities: Beyond the Threshold*. Barcelona, DPR-Barcelona.
- Neal, Z. (2010). Locating Public Space. In Anthony M. Orum, Zachary Neal (ed.) *Common Ground: Readings and Reflections on Public Space*. New York, NY, Taylor & Francis, 1-10.
- Perales Blanco, V. (2014). Ecofeminismo y Ciudad: Mujeres pensando una ciudad más saludable. *Arte y Ciudad*, 6. <https://doi.org/10.22530/ayc.2015.N6.240>
- Pousadela, I. M. (2021). In Uruguay, Revolution Re-imagined: Liberty, Equality, Sorority in Bohn, Simon & Levy, Charmain (editors), *21st Century Feminismos: The Women's movements across Latin America and the Caribbean*. McGill-Queens Press, Montréal, 144-179.
- Radio-Canada. (2018). *Le patrimoine urbain des femmes mis en lumière, société, égalité des sexes*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1102356/patrimoine-femmes-montreal-histoire-guide-cimetiere>
- Raibaud, Y. (2015). *La ville faite par et pour les hommes*. Paris, Belin.
- Sandström, I., Ericsson, S., & Hedvall, P-O., (2024). Gendered sustainability: Are public spaces designed for girls good for everyone?: Examining female participation as a strategy for inclusive public space, *Cities*, 149, 104906. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2024.104906>.
- Spain, D. (2016). *Constructive Feminism: Women's Spaces and Women's Rights in the American City*. (1st ed.). <http://www.jstor.org/stable/10.7591/j.ctt18kr5mx>
- Ville de Montréal. (2005). *Avis du Conseil des Montréalaises, Le programme femmes et ville: un acquis pour l'avenir*, 15 p. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTREALAISES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Avis_Femmes_et_ville-06-05.pdf
- Ville de Montréal. (2022). *La future place de Montréalaises*. <https://montreal.ca/articles/la-future-place-des-montrealaises-19217>
- Whittier, N. (1995). *Feminist Generations: The persistence of the radical women's movement*. Philadelphia: Temple University Press.
- Young, I. M. (1990). *Justice and the Politics of Difference*. Princeton, NJ: Princeton University Press, 48-63.